

***Pôle d'Equilibre Territorial et Rural  
(PETR)  
Pays d'Argentan d'Auge et d'Ouche***



***RAPPORT D'ACTIVITE  
ANNEE 2024***

*Rapport d'activité approuvé par le Comité Syndical du PETR du 25 mars 2025*

# SOMMAIRE

VIE DU PETR	2
SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE (SCOT)	3
PROGRAMME EUROPEEN LEADER	4
OCM POUR LE COMMERCE, L'ARTISANAT, ET LES SERVICES	6
ORNE SOLIDAIRE PAR L'ENTREPRENEURIAT (OSE)	8
CIRCUITS DE RANDONNEE « PREMIUM »	9
TOURNEE ITINERANTE MULTISERVICES « VILLE A JOIE »	10
DIVERS	11
EQUIPE DU PETR	12

## VIE DU PETR

Le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) a été mis en place le 1<sup>er</sup> janvier 2015, suite à l'arrêté préfectoral du 7 novembre 2014, transformant le Syndicat Mixte du SCOT en PETR.

Le PETR du Pays d'Argentan d'Auge et d'Ouche (P2AO) regroupe 3 Communautés de Communes :

- . CdC Terres d'Argentan Interco,
- . CdC des Vallées d'Auge et du Merlerault,
- . CdC des Pays de l'Aigle.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2025, la population totale du PETR est de 74 382 habitants.

Le PETR comprend 123 communes (dont 7 communes nouvelles).

Le PETR est administré par un Comité Syndical de 30 membres désignés par les 3 CdC :

- 13 délégués pour la CdC Terres d'Argentan Interco,
- 7 délégués pour la CdC des Vallées d'Auge et du Merlerault,
- 10 délégués pour la CdC des Pays de l'Aigle.

Le PETR dispose aussi d'un Bureau Syndical composé de 6 membres (2 membres par CdC).

Président du PETR : Frédéric LEVEILLE,

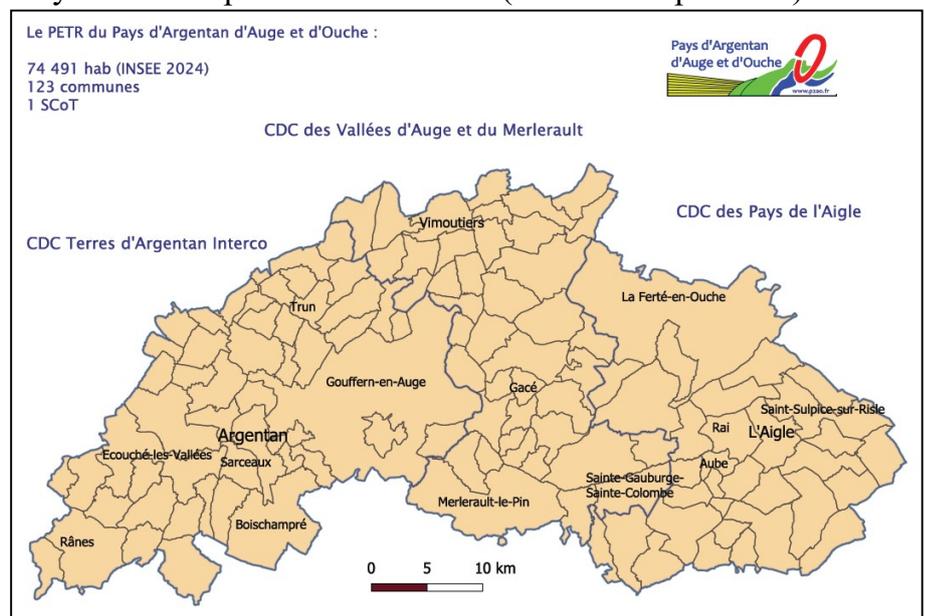
1<sup>er</sup> Vice-président du PETR :

Philippe VAN-HOORNE,

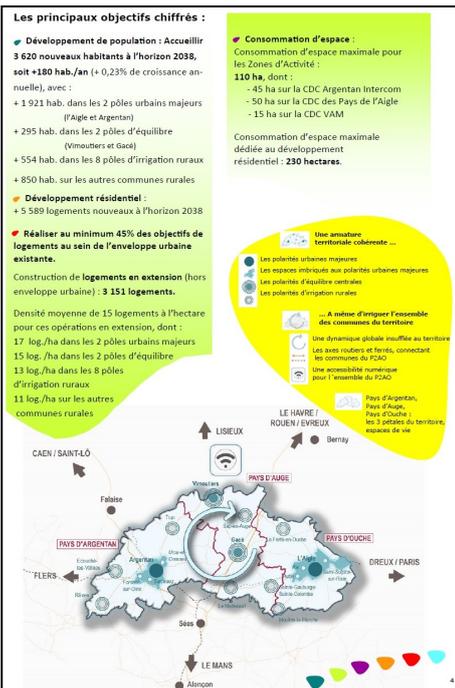
2<sup>ème</sup> Vice-président du PETR :

Sébastien GOURDEL,

Le PETR dispose d'un siège à Argentan, à la Maison des Entreprises et des Territoires, et d'une antenne située à la Ferté-Fresnel (la Ferté-en-Ouche).



# SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE (SCOT)



Le PETR possède la compétence d'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT).

Engagé dès 2014 dans l'élaboration de ce SCOT, le PETR en a finalisé la réalisation début 2019, après l'enquête publique, suivie de l'approbation par le Comité Syndical du PETR le 18 décembre 2018, puis de l'approbation par la Préfecture.

Depuis la mise en application du SCOT début 2019, le PETR s'attache à le faire connaître et à le faire vivre. Un document de synthèse de 12 pages a été réalisé à des fins de pédagogie et de vulgarisation.

Le PETR relaye et diffuse les objectifs et les préconisations qu'il contient. Le SCOT a ainsi été utilisé pour l'étude préalable à la réalisation d'OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat), l'élaboration du schéma directeur vélo, ainsi que dans les dispositifs « Petites Villes de Demain », ou revitalisation des centres-bourgs ornaux.

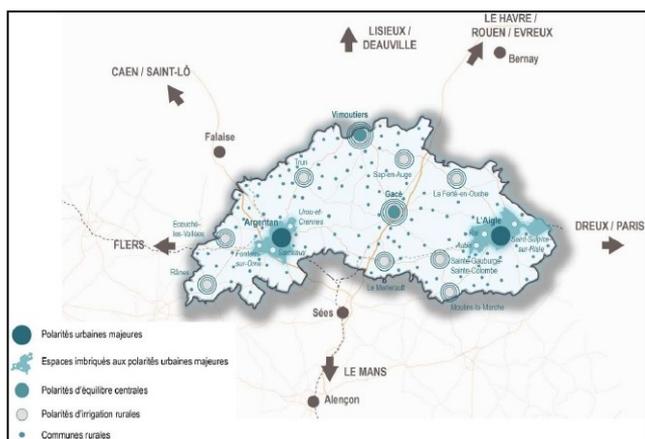
En tant qu'établissement public porteur du SCOT, le PETR est amené à donner des avis sur des documents en cours d'élaboration, ainsi que sur des dossiers d'entreprises passant en CDAC, sur la mise en œuvre de PLUI, sur des modifications ou révisions de PLU, ou sur des créations ou révisions de SCOT limitrophes.

La Loi « Climat et Résilience » du 22 août 2021 impacte les documents d'urbanisme en fixant notamment les objectifs de division par 2 du rythme d'artificialisation dans les 10 prochaines années, et du Zéro Artificialisation Nette (ZAN) à atteindre en 2050. L'année 2024 a vu une mobilisation du PETR sur la thématique de la sobriété foncière et de la territorialisation des objectifs de réduction de la consommation d'espace. Le PETR a participé aux travaux de la Région Normandie pour la modification du SRADDET qui a été adoptée le 25 mars 2024 en assemblée plénière. La Région a également adopté la composition de la Conférence Régionale de Gouvernance de la politique de réduction de l'artificialisation des sols, au sein de laquelle les SCOT ornaux sont représentés. Le PETR travaille également avec la Fédération nationale des SCOT et le Pôle Métropolitain de Caen Métropole.

**En 2024, le PETR a réalisé l'évaluation du SCOT**, telle que prévue dans le Code de l'Urbanisme soit 6 ans au plus tard après son approbation. Le Cabinet CITADIA a été missionné pour accompagner le PETR. Après un travail de concertation avec les EPCI et les partenaires, le Comité Syndical du PETR a délibéré le 12 décembre 2024 en faveur du maintien en vigueur du SCOT. Les échanges avec les différents acteurs du Pays d'Argentan d'Auge et d'Ouche ont révélé une remise en

cause limitée des orientations et objectifs du SCOT, les enjeux et la trajectoire de développement territorial demeurant pertinents et adaptés à la vision portée par les 3 CdC membres. Une modification simplifiée pour l'intégration des objectifs de sobriété du SRADDET puis une révision générale devront toutefois être envisagées à moyen terme.

Tous les documents relatifs au SCOT sont consultables sur le site Internet du PETR [www.p2ao.fr](http://www.p2ao.fr)



# PROGRAMME EUROPEEN LEADER



UNION EUROPÉENNE



Fonds européen agricole pour le développement rural :  
l'Europe investit dans les zones rurales

L'année 2024 fut une année de transition entre les programmes LEADER 2014-2022 et 2023-2027.

## Programme 2014-2022 :

Fin 2015, la Région Normandie a retenu le Pays d'Argentan d'Auge et d'Ouche pour animer le programme LEADER 2014-2022 avec une enveloppe de 2 589 089 €, qui fut réabondée plusieurs fois entre 2019 et 2023 pour atteindre au

final une dotation de **3 707 549 €**. Avec cette enveloppe, le PETR a soutenu des projets publics et privés apportant une plus-value au territoire, et s'inscrivant dans l'une des fiches actions suivantes :

Fiche action 1 : Développement économique

Fiche action 2 : Diversification agricole

Fiche action 3 : Services à la population

Fiche action 4 : Développement touristique

Fiche action 5 : Réhabilitation et valorisation du patrimoine

Fiche action 6 : Transition énergétique et développement durable

Fiche action 7 : Connaissance du territoire

Fiche action 8 : Coopération avec d'autres territoires

## **Pour l'année 2024 :**

- le Comité de Programmation a été sollicité 2 fois, sous forme de consultation écrite,
- 15 dossiers ont été programmés après instruction par les services de la Région, pour un montant de 457 248,67 €, soit 12 % de la dotation globale,
- 19 dossiers ont été payés aux bénéficiaires, pour 507 087,72 € (13 % de la dotation).

A la fin de l'année 2024, et en cumulé depuis le début du programme 2014-2022 :

- 142 dossiers ont été approuvés par le Comité de Programmation,
- 114 dossiers ont été instruits par les services de la Région,
- 108 demandes de paiements ont été préparées par le PETR,
- 106 dossiers ont été payés et soldés, pour un montant de 3 347 766,04 € (soit plus de 90 % de l'enveloppe),
- Il n'y a plus de solde disponible au 31 décembre 2024 sur le programme LEADER 2014-2022.

En 2024, le PETR a maintenu son accompagnement auprès des porteurs de projets pour soutenir les dossiers avec l'aide de l'Europe au titre du programme 2014-2022.

## **Exemples de dossiers soutenus par LEADER et payés en 2024 :**

- *Création d'une aire d'apprentissage du vélo à Moulins la Marche (30 422,93 €)*
- *Reconstruction des tribunes du stade Gérard Saint à Argentan (40 000 €)*
- *Etude de faisabilité d'une voie douce reliant Vimoutiers à Camembert – CdC VAM (18 725 €)*



2d/ intégrer le cheminement piétons à la voirie / simulation 1



## Programme 2023-2027 :

Concernant le nouveau programme LEADER 2023-2027, la Région Normandie a retenu la candidature de 18 territoires dont celle du Pays d'Argentan d'Auge et d'Ouche.

Le PETR a ainsi obtenu une dotation de **1 518 703 €** de crédits européens LEADER pour soutenir des projets apportant une plus-value environnementale, économique et sociale sur les 123 communes du territoire.

L'équipe a travaillé avec les services de la Région (autorité de gestion des fonds européens), afin de finaliser les modalités de gestion. Ensuite, le P2AO a pu signer le 29 janvier 2024 la convention de mise en œuvre de ce nouveau programme LEADER.

Il vise à améliorer l'attractivité du territoire en soutenant 3 thématiques différentes réparties dans les fiches actions suivantes :

Fiche action 1 : Soutenir l'entrepreneuriat, l'innovation et la structuration de nouvelles filières

Fiche action 2 : Soutenir une offre de service cohérente, accessible, adaptée aux besoins de proximité de la population

Fiche action 3 : Soutenir la préservation et la mise en scène des patrimoines



C'est aussi pour soutenir les dossiers portés par des associations que le PETR a signé une convention de

partenariat avec Créavenir – Crédit Mutuel, le 30 août 2024. Cette convention permet aux associations soutenues par LEADER de solliciter Créavenir pour apporter un soutien financier complémentaire à leurs projets. Ce soutien prend la forme d'un prêt d'honneur à taux 0 et d'une subvention, dans une limite de 6 000 € par projet.



## Pour l'année 2024 :

Pour gérer ce programme 2023-2027, un Comité de Programmation de 21 membres publics et privés a été constitué, afin d'examiner les dossiers au regard d'une grille de sélection.

Le Comité de Programmation a été sollicité 2 fois, en présentiel.

- Le premier Comité avait pour ordre du jour : La validation de la composition du Comité de programmation, la définition d'une grille de sélection et la validation du règlement intérieur.
- Lors du second Comité, en novembre 2024, les membres ont analysé 14 dossiers en pré-sélection, 12 ont été sélectionnés et 3 ont été ajournés (en attente de compléments à apporter par rapport à certains critères de la grille de sélection).



En 2024, l'équipe Leader du PETR a aussi connu du changement, avec le remplacement d'Adeline LEMELTIER par Léa PLATEAUX au poste d'animatrice du programme LEADER.

# OPERATION COLLECTIVE DE MODERNISATION (OCM) DU COMMERCE, DE L'ARTISANAT ET DES SERVICES

L'Opération Collective de Modernisation (OCM) pour le commerce et l'artisanat 2018-2023 s'est terminée au 31/12/2023. L'année 2024 a permis de solder cette OCM et d'en faire le bilan, puis de lancer la nouvelle opération 2024-2026. Cette dernière continue à soutenir les commerçants et les artisans dans leurs investissements pour se développer et se moderniser.



**L'aide attribuée est de 20 % à 25 % du coût HT des travaux, avec un plafond d'aide de 5 000 € à 15.000 € d'aide par bénéficiaire, selon le projet et sa localisation géographique.**

## Bilan de l'OCM 2018-2023

Le Comité de Pilotage de l'OCM s'est réuni à 14 reprises. Sur 250 demandes examinées, 243 aides ont été attribuées, 35 dossiers n'ont pas abouti, et 215 subventions ont été versées.

Les 911 881 € d'aides OCM attribuées ont généré 6 095 863 € de travaux réalisés.

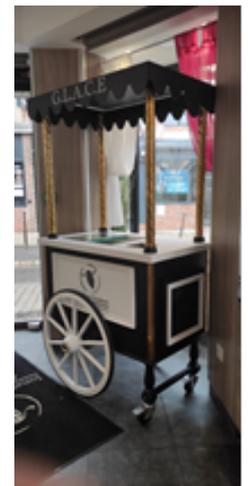
Dans 22 % des cas, les dossiers ont été liés à une transmission / reprise d'activité.

Les partenaires financiers	Le Budget
Région Normandie	500 000 €
Les CDC du PETR	116 021 €
Département de l'Orne	78 344 €
Etat (fonds FISAC)	217 516 €
<b>Total</b>	<b>911 881 €</b>



## Répartition géographique des dossiers OCM 2018-2023

CdC	Nombre total dossiers		Montants versés	
CdC Argentan	119	48 %	433 459 €	49 %
CdC VAM	61	24 %	193 168 €	22 %
CdC L'Aigle	70	28 %	253 236 €	29 %
<b>TOTAL</b>	<b>250</b>	<b>100 %</b>	<b>879 863 €</b>	<b>100 %</b>



## Nouvelle OCM 2024-2026

La nouvelle OCM a débuté mi-2024, avec un nouveau budget et un nouveau règlement de fonctionnement.

Les partenaires financiers	Le Budget
Région Normandie	726 425,60 €
Les CdC du PETR	211 606,40 €
Département de l'Orne	36 321,00 €
<b>Total</b>	<b>974 353,00 €</b>



Le Comité de Pilotage de l'OCM s'est réuni le 11/07/24. 23 dossiers ont été examinés, 2 dossiers ont été refusés. Le montant de subventions attribuées pour ce comité a été de 139.098 €.

Les aides attribuées allaient de 1 176 € à 15 000 €.

L'aide moyenne attribuée en 2024 est de 6 623 €.

En 2024, le PETR a contrôlé et payé 9 dossiers pour un montant versé de 59 237 €.



<i>NOM</i>	<i>ETABLISSEMENT</i>	<i>COMMUNE</i>	<i>ACTIVITE</i>	<i>Montant attribué</i>
Carmen CHAMOUTON	SPEEDY - SAS SPEED ARGENTAN	ARGENTAN	Entretien et réparation automobile	1 282 €
Carmen CHAMOUTON	SPEEDY - SARL SPEED AIGLE	L'AIGLE	Entretien et réparation automobile	5 054 €
Stéphanie PLUSQUELLEC	Yves ROCHER	ARGENTAN	Parfumerie et esthétique	4 899 €
Stéphane GIRARDIN	SAS Centre Auto de la Risle	L'AIGLE	Entretien et réparation automobile	4 981 €
Lorenzo PUCCINI	SARL Le Fleuré	FLEURE	Restauration traditionnelle	5 000 €
Cédric COQUELIN	SARL Coquelin Tricard	L'AIGLE	Boulangerie pâtisserie	15 000 €
Catherine COIFFARD	SARL Le Faisan Doré	ECOUCHE-LES-VALLEES (Fontenai sur Orne)	Restauration traditionnelle	14 323 €
Bruno et Valérie GRICOURT	SARL BRUNVAL	LA FERTE EN OUCHE (La Ferté Fresnel)	Alimentation générale	4 027 €
Sylvain PASTY et Nathalie LAVENANT	Boulangerie pâtisserie "Aux saveurs Fertoises"	LA FERTE EN OUCHE (La Ferté Fresnel)	Boulangerie pâtisserie	5 642 €
Hélène SUAZE	Le Café ETC - SAS HBG	L'AIGLE	Bar, brasserie	2 595 €
	Mairie de Lougé sur Maire	LOUGE SUR MAIRE	Mairie	2 578 €
Samuel LANGLAIS	Boulangerie CARADELICE LA	L'AIGLE	Boulangerie pâtisserie	15 000 €
Jonathan JOUBERT	Pâtisserie chocolaterie JOUBERT	L'AIGLE	Pâtisserie chocolaterie	5 000 €
Franck GANIVET	SARL AU ROI DE LA BRIOCHE	MOULINS LA MARCHE	Boulangerie pâtisserie	15 000 €
Loïc CHAPTOIS	EURL Loïc CHAPTOIS	SEVRAI	Menuiserie générale	1 910 €
Myriam REGNIER	AZ' Com Impression	ARGENTAN	Impression et vente de bureautique	2 325 €
Lucie DEROUAULT	SARL DEROUAULT	LE MERLERAULT	Fleuriste	1 176 €
Sylvana BIZIEN	L'Ecrin	ARGENTAN	Institut de beauté	5 000 €
Philippe VAUTHRIN	SARL BOWLING D'ARGENTAN	ARGENTAN	Bowling	5 000 €
Lounis BENANOUNE	La Couscoussière - SAS INES	L'AIGLE	Restaurant	8 306 €
Pierrick BESNIER	Garage MATHIEN	SAP EN AUGÉ (Le Sap)	Réparation automobile	15 000 €



*Exemples de travaux de commerçants et d'artisans financés en 2024*

# ORNE SOLIDAIRE PAR L'ENTREPRENARIAT (OSE)

## Les caractéristiques du prêt d'honneur OSE

### Secteur d'activité éligible

Artisanat, Commerce, Industrie, Services, Agricole, Santé

### Secteur d'intervention géographique

Le département de l'Orne et les communes sarthoises de la CUA

### Prêt maximum

10 000 €

### Durée remboursement maximum

5 ans

### Différé possible

6 mois maximum

### Plafond d'investissement

Non

### Public éligible

Demandeur d'emploi de + de 3 mois ou bénéficiaires du RSA

### Autre critère

Le prêt d'honneur doit être adossé à un autre financement (bancaire ou équivalent solidaire) d'un montant égal ou supérieur



Le dispositif OSE permet d'attribuer des prêts d'honneur à taux 0, sans intérêts ni garanties, pour les créateurs et les repreneurs d'entreprises ayant un statut de demandeurs d'emploi.

Le Comité Territorial d'Engagement (CTE) est composé de professionnels (chefs d'entreprises, chambres consulaires, banquiers, notaire, assureur, comptable, ...). Il reçoit les porteurs de projets et analyse les demandes de prêts avant de délibérer sur l'attribution du prêt, ou non, et sur le montant accordé au regard du dossier présenté, de son plan de financement, du prévisionnel d'activité, de l'analyse du marché, ...

Le dispositif OSE a été relancé en 2022 après la fin d'Initiative Orne.

Le PETR assure le portage et l'animation du Comité Territorial d'Engagement (CTE) du dispositif OSE sur l'ensemble de son territoire pour ses 3 CdC.

La présidence du CTE a été confiée à Carmen CHAMOUTON, chef d'entreprise dans un garage automobile à L'Aigle.

En 2024, le CTE s'est réuni à 7 reprises (4 en 2023) et a examiné 13 dossiers (6 en 2023).



100.000 € de prêts OSE ont été attribués pour 11 dossiers (1 ajourné et 1 refusé).

NOM	ETABLISSEMENT	COMMUNE	ACTIVITE	Prêt attribué
Valérie RASKIN	CAPSULE	ARGENTAN	Parfumerie	10 000 €
Maryse VAUCHE	VER'OPTIQUE	L'AIGLE	Magasin d'optique	10 000 €
Yannick SMET	AR'Y A Concept	BRETHEL	Création vente monuments funéraires en tôle	10 000 €
Noël NDJALI YA LONGO	L'ESSENTIEL	L'AIGLE	Restaurant	10 000 €
Patricia DOS SANTOS	LE RELAIS D'M	EXMES	Restaurant	5 000 €
James BECHT	CONVERGENCES	STE-GAUBURGE-STE-COLOMBE	Librairie, salon de thé, édition	5 000 €
Tiphanie YONNET	TERRE DE BIEN-ETRE	TRUN	Institut de beauté	10 000 €
Hugo BRANDAO	CENDRELUNE LIGHTING	ECHAUFFOUR	Conception d'éclairage	10 000 €
Stéphanie LEPETIT	CAP VITAL	ST-SULPICE-SUR-RISLE	Commerce matériel médical et orthopédique	5 000 €
Virginie MARSOLLIER				5 000 €
Christopher GUERIN	CAFE DE LA MAIRIE	GLOS-LA-FERRIERE	Bar tabac FDJ	10 000 €
Laurence BERTINI	LE RELAIS D'ARGENTAN	ARGENTAN	Restaurant	10 000 €
<b>TOTAL</b>				<b>100.000 €</b>

## CIRCUITS DE RANDONNEE « PREMIUM »



Le PETR s'est mobilisé depuis 2023 sur le thème de la randonnée, à la demande des collectivités, afin de mutualiser une démarche commune autour de la valorisation de circuits de randonnée « PREMIUM ».

Le PETR accompagne les 3 CdC dans la mise en place et la structuration d'une offre de services : panneaux d'information, signalétique, mobilier, numérisation des tracés, application de randos ludiques pour smartphones... Ceci se concrétise dans le cadre d'une expérimentation commune sur les 15 circuits labellisés « PREMIUM » sur son territoire, et le PETR apporte son ingénierie et un soutien financier européen via son programme LEADER pour

financer cette expérimentation, aux côtés du Département de l'Orne. Le PETR a accompagné les élus et les techniciens en charge du tourisme et de la randonnée sur ce projet qui a abouti fin 2024.

En 2024, la stratégie définie par le P2AO et ses 3 CdC s'est traduite par une charte graphique commune pour la réalisation de 15 RIS-Totem installés aux départs des circuits, de 53 pupitres d'interprétation du patrimoine et de l'histoire locale, de 8 bancs design, de signalétique directionnelle (150 mats posés et 197 flèches). Plusieurs parcours de jeux numériques « Baludik » ont été créés à destination des enfants et des familles et accompagneront les randonneurs.



Un groupement de commandes a été créé en 2023 avec l'appui du P2AO qui s'est vu confier la partie « prestation intellectuelle » inhérente à l'opération : conception des panneaux avec création d'une charte graphique commune, réalisation des contenus Baludik (visites guidées numériques) avec 3 prestataires (guides du patrimoine). L'outil numérique GEOTREK, déployé par le Département, permet de gérer l'interface grand public et le suivi des circuits.

Sur la totalité de l'opération, ce sont 191 285,74 € qui ont été investis par les 3 CdC et par le PETR. Tous ces travaux ont reçu un soutien financier de 120 428,93 € de fonds européens LEADER (63%), et de 28 155 € de fonds du Département de l'Orne (15 %).

Les circuits PREMIUM sont accessibles sur le portail du Département via <https://www.ornetourisme.com/vivre-l-orne/balades-et-randonnees-orne/>



# TOURNEE ITINERANTE MULTISERVICES

## « VILLE A JOIE »

« Ville à Joie » est un collectif de jeunes qui souhaite faire revivre des villages en s'y installant pour une tournée et en y ramenant des services, des animations, des intervenants le temps d'un évènement, dans le but de refaire vivre du lien social.

Leur expérience a fonctionné dans la Nièvre, dans le Centre / Cher, puis en Pays Picard, en Seine-Maritime (Vallée de la Bresle).

L'association était en recherche d'autres territoires type Pays / PETR et proposait un format de tournée avec 6 semaines sur place, pour organiser une quinzaine d'évènements dans des communes rurales à raison de 3 dates par semaine.

Le Comité Syndical du PETR a approuvé la mise en place d'une tournée itinérante multiservices sur le territoire du PETR en 2024.

L'objectif est d'amener dans des communes rurales, un certain nombre de services (collectivités, santé, numérique, habitat, environnement, mobilités, dépistages...) qui ne sont pas toujours faciles d'accès en dehors des pôles urbains du territoire.



Cette tournée a été réalisée en mai et juin 2024, avec 15 étapes dans 15 communes du PETR : Saint-Brice-sous-Rânes, Exmes, Occagnes, Le Bourg-Saint-Léonard, Chambois, Saint-Georges-d'Annebecq, Le Merlerault, Crouettes, Saint-Pierre-des-Loges, Le Bosc-Renoult, Villers-en-Ouche, Saint-Evroult-Notre-Dame-du-Bois, Crulai, les Aspres et Moulins-la-Marche.

Le coût de la tournée 2024 a été de 32.000 € HT / 38.400 € TTC, pris en charge par le PETR et financé à 80 % par les fonds européens LEADER (30.720 € de subvention).

Le bilan de la tournée fut très satisfaisant. Les élus qui ont accueilli une étape de la tournée sont très majoritairement désireux de recommencer.

**VILLERS-EN-OUCHE**  
Réveil Normand - 29-05-2024

### VILLE À JOIE. Des services de proximité et des liens sociaux pour les villageois

Créée en 2020, la start-up arpente les routes de France à la rencontre des villages de moins de 1 000 habitants, pour leur faire découvrir les services proposés à proximité et entretenir les liens sociaux.  
Financée par le programme Leader 2014-2022, cette tournée est gratuite pour les communes bénéficiaires.

**La Quincaillerie Rit**  
Au cours d'une soirée des plus conviviales, les habitants ont pu échanger avec les services présents tels que la



Les villageois à la rencontre des structures et des associations de leur territoire. Alexandra Le Bossé

Communauté de Communes, le Relais de la Petite Enfance des Pays de L'Aigle, le Pôle animation et AESIA, Kolektiv' Radio. Mais encore l'université inter-âges, des structures et des associations villeroises. Et puis l'association La Quincaillerie Rit qui propose des ateliers, des échanges de savoir-faire, des rencontres et une épicerie participative où chacun peut acheter des produits locaux et/ou bios. Quand l'APE s'occupait de la partie buvette et petite restauration et « J'ai Faïm », food truck local, proposait ses burgers.

La soirée s'est terminée par un moment plus festif et convivial autour d'un blind-test où tous les coups étaient permis !

■ La Quincaillerie Rit, ouverte le samedi de 9 h 30 à 12 h 30 (laquincaillerit@gmail.com).



Atelier tir à l'arc ALB



Atelier maquillage ALB

Du côté du collectif Ville à Joie, le bilan est très positif avec une fréquentation très supérieure à leurs chiffres nationaux (+47 %).

Quelques points pourront être améliorés en cas de reconduction de l'action, ce qui sera le cas en 2025.



## DIVERS

Autres actions suivies par le PETR en 2024 :

- Contrat de Territoire : le PETR a accompagné la CdC Terres d'Argentan Interco en 2024 pour l'élaboration de son Contrat de Territoire (maquette financière, fiches-actions, contrat) signé avec la Région Normandie et le Département de l'Orne. Certaines collectivités sont aussi accompagnées pour préparer et déposer les dossiers inscrits dans ce Contrat.

- Conférence des Maires : le PETR a organisé une Conférence des Maires du PETR, le 27 novembre, afin de présenter le rôle de quelques partenaires que les collectivités peuvent solliciter pour mettre en œuvre des projets en milieu rural. Ce sont ainsi 4 structures qui se sont présentées aux élus présents : Bouge Ton Coq (épicerie participatives en milieu rural), Ville à Joie (tournée itinérante multiservices), In Site (volontariat rural), et Expériences Communes (partage d'expériences). Suite à cette réunion, des contacts ont déjà été établis par certains élus.

- SADI : participation au travail sur le SADI (Stratégie d'Accueil et de Diffusion de l'Information) élaboré avec les réseaux ornaï et normand des Offices de Tourisme, qui a abouti en 2024 à une réflexion touristique stratégique commune entre les CdC Terres d'Argentan Interco et des Vallées d'Auge et du Merlerault.

- Projets issus du Schéma Directeur Vélo : le PETR participe aux réflexions des collectivités sur la mise en œuvre de projets inscrits au Schéma Directeur Vélo qui a été approuvé en 2021. Des itinéraires vélo sont en effet à l'étude, par exemple entre Argentan et Ecouché, entre Vimoutiers et Camembert, ou entre L'Aigle et l'Eure.

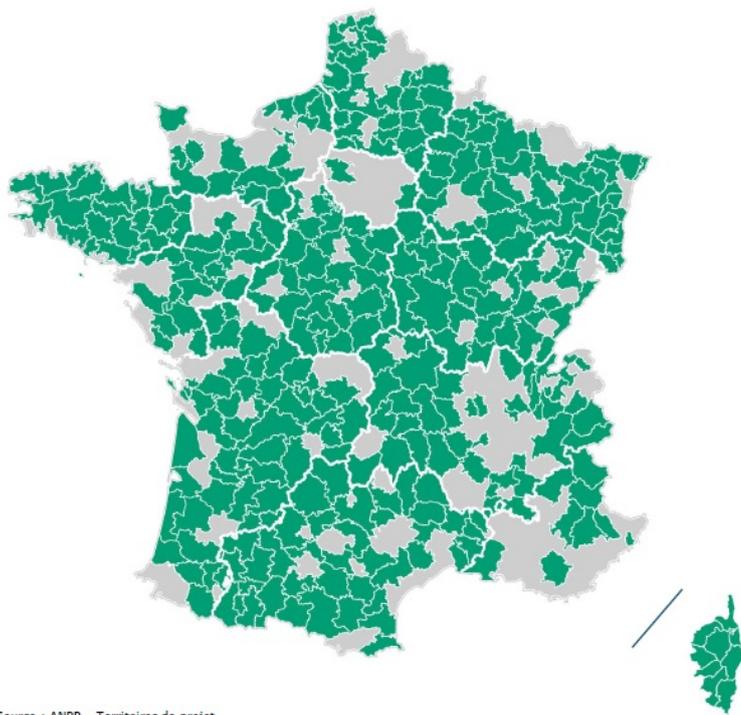
- Action Cœur de Ville / Petites Villes de Demain / Villages d'Avenir : le PETR est associé aux travaux et aux réunions et participe à la dynamique collective notamment à travers certains dossiers OCM ou certains financements LEADER sur ces pôles et ces bourgs du territoire qui sont impliqués

dans ces dispositifs de l'Etat. Le PETR répond aux sollicitations des chargés de projets Action Cœur de Ville, PVD ou Villages d'Avenir sur certains dossiers ou certaines études.

- Accompagnement de porteurs de projets : le PETR est régulièrement sollicité par des collectivités, des associations, des entreprises, des particuliers, à la recherche d'informations ou d'accompagnement sur des projets. Le PETR renseigne et oriente vers les dispositifs en vigueur et les partenaires concernés.

- Réseaux et partenariats : le PETR participe aux travaux de différents réseaux selon les sujets et les sollicitations : Association Nationale des Pays et des PETR (ANPP), Fédération Nationale des SCOT, Réseau Rural Régional piloté par la Région, Comité local ANCT, Pôle Métropolitain Caen Métropole (réseau), Leader France...

À la date du 1<sup>er</sup> janvier 2024, le territoire national est structuré par **268 Territoires de projet**<sup>1</sup> (Pays, Pôles d'équilibre territoriaux et ruraux - PETR). Ils couvrent **62%** du territoire métropolitain et concernent **47%** de la population française.



Source : ANPP - Territoires de projet

## **EQUIPE DU PETR**

Frédéric LEVEILLE, Président  
Président de la CdC Terres d'Argentan Interco

Edouard REUSSNER, Directeur  
Administration du PETR, Leader, OCM, Contractualisations

Emmanuelle BLASER, Directrice-adjointe  
SCOT, Urbanisme, Transition énergétique, Schéma Vélo, Randonnée

Léa PLATEAUX, Chargée de mission  
Programme Leader, fonds européens

Sabrina LORY, Assistante  
Accueil Argentan, OCM, OSE, Administration du PETR

Laëtitia HAREL, Assistante  
Accueil la Ferté-en-Ouche, Programme Leader, Communication

### **Siège Argentan :**

Maison des Entreprises et des Territoires  
12 route de Sées – BP 40038  
61202 Argentan Cedex  
Tel : 02.33.36.85.83  
[contact@p2ao.fr](mailto:contact@p2ao.fr)

### **Antenne La Ferté-en-Ouche :**

41 rue du Centre Bourg  
La Ferté-Fresnel  
61550 La Ferté-en-Ouche  
Tel 02.33.84.87.23  
[contact@p2ao.fr](mailto:contact@p2ao.fr)

En 2024, le PETR du Pays d'Argentan d'Auge et d'Ouche regroupe les 3 Communautés de Communes suivantes : CdC Terres d'Argentan Interco, CdC des Vallées d'Auge et du Merlerault, CdC des Pays de L'Aigle.

En 2024, le fonctionnement du PETR est financé par les 3 Communautés de Communes membres, et l'Union Européenne (programme LEADER).



Fonds européen agricole pour le développement rural :  
l'Europe investit dans les zones rurales

Toutes les actions en cours et les dispositifs en vigueur peuvent être retrouvés sur le site Internet du PETR : [www.p2ao.fr](http://www.p2ao.fr)